Image not found or type unknown

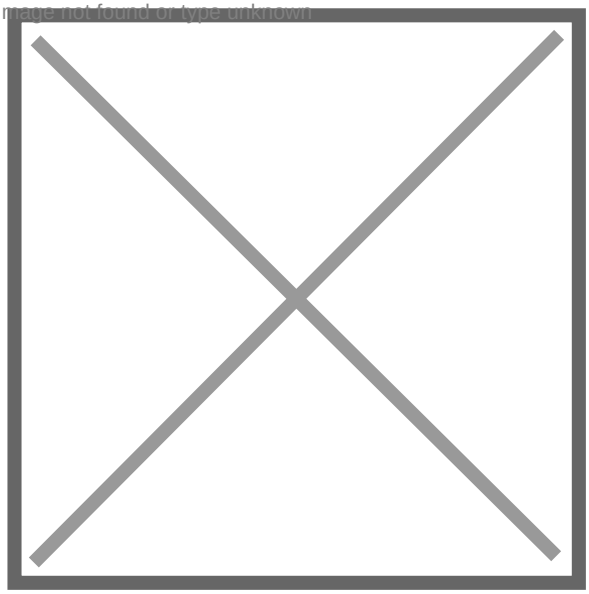

Numéro tél.piraté ou usurpé.

Par **jibi7**, le **04/11/2014** à **19:26**

Bonjour,

Importuné à plusieurs reprises ces derniers jours par un appel muet mais identifié (via les sites du net d'annuaires inversés) comme étant le fax de la mairie de Wissembourg dans le Bas-Rhin...j'ai fini par raler:
Après avoir cru que c'était une erreur au bout de 3 ou 4 appels j'ai decroché sans parler = rien.
J'ai tenté de rappeler et suis tombé sur un "numero n'existant pas" .
Appelé, le standard de la mairie me confirme que c'est un ancien numéro de fax, qu'ils recoivent ces dernières semaines quelques dizaines d'appels par jour de personnes dans le même cas; qu'ils ont porté plainte.
Me suggère de communiquer a abuse@orange.fr
de porter plainte etc..

Je vais joindre mon "témoignage" au leur mais ne vois pas l'utilité de porter plainte pour mon compte, pour harcèlement ?

Pourriez vous m'indiquer si vous en avez: les qualifications qui peuvent permettre de faire poursuivre (et d'abord rechercher sérieusement les auteurs de ce genre de délit lié à l'usage de nouvelles technologies) collectivement .
Pour mon compte je ne vois que le "harcelement" qui ne sera pas poursuivi pour un appel par jour aux heures d'ouverture de bureaux...par une seule personne.
L'usurpation d'identité n'est que pour la mairie, le fait qu'elle soit un service public rajoute t il qqch (je pense aux faux en écritures qui sont aggravés quand il s'agit de documents proposés devant des administrations etc...)?

Merci de vos infos ,
voire de communiquer vos expériences si vous avez connaissance d'autres arnaques du

genre dans d'autres régions (d'après la mairie ils appellent avec ce numéro des gens de la région)

Par **Tisuisse**, le **05/11/2014** à **07:27**

Bonjour,

La mairie, si les importunés lui communiquent leur numéro de téléphone, peut savoir, grâce au listing informatique, de quel poste téléphonique interne sont parti ces appels et agir à l'encontre du fonctionnaire plaisantin. Cela peut coûter, à ce dernier, une révocation ou un déplacement dans un autre service où il n'aura pas de téléphone à sa disposition.

Par **jibi7**, le **05/11/2014** à **07:36**

Merci Tisuisse de m'avoir lu, mais

[citation]J'ai tenté de rappeler et suis tombé sur un [fluo]"numero n'existant pas" .[/fluo]= il n'y a pas d'abonné
Appelé, le standard de la mairie me confirme que c'est un [fluo]ancien numéro[/fluo] de fax, qu'ils reçoivent ces dernières semaines quelques dizaines d'appels par jour de personnes dans le même cas; qu'ils ont porté plainte. [/citation]

Ce doit être un des memes systemes technologiques qui permet a des sociétés basées en roumanie ou tunisie de vous appeler via un numero parisien.
Dans ce cas ils se servent d[fluo]'un numero résilié par la mairie [/fluo], disparu des pages blanches jaunes..mais restant sur des listings du net.
si usurpation d'identité il y a, ce serait le cas de ceux qui ressuscitent des morts par de faux papiers.

Par **moisse**, le **05/11/2014** à **09:08**

Bonsoir jibi7,
L'usurpation d'identité consiste à adopter, décliner ou utiliser une identité qui n'est pas la sienne.
J'ai beau écarquiller les yeux, je ne vois pas où ni comment retenir ce délit à l'encontre de la mairie en question pas plus qu'à l'encontre du robot qui vous persécute.

Par **jibi7**, le **05/11/2014** à **14:18**

Décidément je nage dans le malentendu.
Il n'est pas question de m'opposer a la mairie, bien au contraire.
Comme elle m'a suggéré de porter plainte tout comme elle l'avait fait, je lui réponds qu'a titre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

personnel je ne vois pas l'utilité de porter plainte pour harcelement
tant que je ne sais pas ce qu'ils cherchent.
Par contre je leur prépare mon témoignage a titre de complement de leur plainte et cherchais à le motiver dans leur optique.
Le hasard fait que ce jour je lis dans la presse locale un article détaillant "les arnaques au président" expliquant notamment que les escrocs dans ce cas appellent d'Israel en se presentant avec un numero "local"..donc la technique de piratage d'un numero existe..
dans quel but ??à voir..

ps ne suis président de rien.

Par **moisse**, le **05/11/2014** à **15:33**

Je connais cette arnaque "au Président" qui existe depuis belle lurette.
On en parle maintenant car l'ambiance est telle dans les strates intermédiaires hiérarchiques, qu'on a peur de parler et ainsi de se faire déboulonner, pour un "oui" ou un "non", ou de passer pour l'abruti de service.
La mairie n'est plus titulaire du numéro de téléphone en question, et rien dans votre exposé n'indique que l'identité de cette collectivité est revendiquée par le harceleur.
Vous avez découvert l'ancien titulaire en usant d'un annuaire inversé, et ne pouvez donc vous plaindre d'une quelconque usurpation d'identité avec la mairie en présentation.
Il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'un vieil annuaire de fax qui sert à générer des envois non, sollicités.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés